



ADEB Aide au Développement par l'Education au Burkina Faso

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ADEB du 4 octobre 2025

Les membres de l'association ADEB se sont réunis, le 4 octobre à 16h30 dans la salle « La Croisée » 93 rue de la Gare 78630 à Orgeval, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Présents : 18
- Procurations : 35
- **Accueil des participants :**

- Monsieur Dupon, 1er Maire-Adjoint aux finances et aux associations de la mairie d'Orgeval nous a fait l'honneur de sa présence et présenté Madame Thérèse Cochard, déléguée à la culture que nous remercions vivement pour l'intérêt porté à l'action de notre association en faveur de l'éducation au Burkina Faso et tout particulièrement à l'école du village de Moyargo.

Nous remercions également Monsieur Marc Tourelle, Maire de Noisy Le Sec, Vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, représentant Monsieur Pierre Bédier, Président du Conseil départementale des Yvelines.

- Comme d'habitude Madame Françoise LAMURE, responsable des Associations, gestionnaire des Fêtes et Cérémonies de la Mairie d'Orgeval, nous a réservé un accueil chaleureux en mettant à notre disposition, les grilles d'exposition et le matériel de réception, mis en place par les services techniques de la ville.

- **Assemblée Générale :**

Comme plus des trois quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Mise à disposition sur le bureau pour les participants, les documents comptables de l'année 2024.

L'Assemblée est présidée par son Président Michel Mendiboure, avec Christophe Lambert vice-président, Aurélie Lambert, trésorière et Marie Jo Picard-Mendiboure, secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance et remercie l'assemblée de sa présence.

Siège social : 472, Rue de Béthemont 78630 Orgeval

Tél : 06 25 17 56 46 ou 06 74 67 89 05 - e-mail : adeb_bf@yahoo.fr

Association Humanitaire régie par la loi de 1901 - N° Siret: 491 969 606 00012- APE: 913 E. Déclaration de création de l'association: N° 0783012323



Aide au Développement par l'Education au Burkina Faso

- Proposition de l'adoption du procès verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 28 septembre 2024, communiqué à l'ensemble des adhérents et mis en ligne sur le site de l'association :
 - approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été rappelé par son président : Rapport moral - Rapport d'activité 2024
Rapport financier 2024 - Projets 2025

- Michel Mendiboure, Président, fait lecture du rapport Moral. (Voir pièce jointe)
- Christophe Lamber, Vice-président, fait lecture du rapport d'activités de l'année 2024 et des projets en cours concernant l'année 2025.
- La trésorière, Aurélie Lambert nous a présenté les comptes de l'association et fait lecture du rapport financier de l'année 2024 et prévisionnelle pour l'année 2025. (Voir pièces jointes)

Le Président met aux voix, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports d'activités et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Orgeval, le 4 octobre 2025

Le Président de séance,
Mendiboure Michel

La Secrétaire de séance,
Picard-Mendiboure Marie José

P.J. Copies des rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral.

Siège social : 472, Rue de Béthemont 78630 Orgeval

Tél : 06 25 17 56 46 ou 06 74 67 89 05 - e-mail : adeb_bf@yahoo.fr

Association Humanitaire régie par la loi de 1901 - N° Siret: 491 969 606 00012- APE: 913 E. Déclaration de création de l'association: N° 0783012323